



Bambeckue en campagne



Novembre 2009

Année 2, N° 11

NON à 200% à l'usine à cochons



◀ La réunion publique d'informations sur la porcherie du vendredi 13 novembre fut mémorable. Nous avons **avec regrets constaté les talents de cycliste** de Monsieur le Maire **pédalant dans la choucroute pour expliquer son inaction** depuis le mois de juin 2009.

Nous avons tous remarqué **son attachement voire sa dévotion en la personne respectable de Monsieur le Préfet** pour espérer être bien vu au lieu **d'être au service des habitants, de sa commune et du bien être de notre village**. Mais que Monsieur le Maire ne s'inquiète pas, Monsieur le Préfet de Région et les autres Maires sont souvent convoqués au Tribunal Administratif et cela ne leur pose pas de problèmes existentiels.

« YES WE CAN »

NOUS LES BAMBECKUOIS AVEC COURAGE NOUS NOUS MOBILISONS ET NOUS OPPOSONS



1. **ECRIVEZ VOTRE OPPOSITION** au projet **SUR LE REGISTRE** en allant en Mairie aux horaires d'ouverture - **Attention à la date butoir du 23 décembre 2009** pour s'exprimer, après ce sera trop tard ;
2. **AFFICHEZ VOTRE OPINION** sur vos fenêtres et sur vos voitures comme les habitants du quartier des Ifs - Bravo à eux ;
3. **INCITEZ VOS ELUS A AGIR** - Discutez avec eux et montrez qu'ils peuvent se bouger – Ils ne vont pas faire « Pouf » ;
4. **MONTRONS QUE NOUS SOMMES SOLIDAIRES** des habitants de la rue de ma Campagne en venant participer au **BARBECUE CITOYEN** que nous organiserons le **samedi 19 décembre 2009 (voir page 4)** ;
5. Venez le Mercredi 23 Décembre à 19 heures - **EXPRIMEZ VOTRE OPINION LORS DU CONSEIL MUNICIPAL** et exigez un vote public sur le sujet de la porcherie et non à bulletin secret - Que chaque conseiller ait le courage de ses opinions vis-à-vis des habitants ;
6. **PAS D'EPANDAGE ... PAS DE PORCHERIE ...** Vous les agriculteurs concernés et dupés, retirez-vous officiellement - Nous vous soutenons et applaudissons ;
7. **CHAQUE HABITANT DOIT Ecrire A UN ELU** - du Canton, du Département, de la Région et de la Nation - pour s'insurger et exprimer son ras-le-bol à propos de ce projet ... N'oublions pas que des élections sont proches ... ;
8. **SOUTENEZ TOUTES LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION DEFI ET DE BAMBECKUE EN CAMPAGNE** – N'oubliez pas de signer la pétition SUR MESOPINIONS.COM ;
9. Le mercredi 23 décembre au **MATIN** – **Dernière matinée** de l'Enquête Publique, venez nombreux à la Mairie pour manifester votre opposition devant le Commissaire Enquêteur - **PANCARTES, T-SHIRTS, BANDEROLLES** sont les bienvenus .
10. **VOS IDEES SONT LES BIENVENUES** Contactez l'ASSOCIATION DEFI ;

Pour nous contacter !

Tél. : 03 28 27 68 18 (Jean Deroi) E-mail : bambeckue@gmail.com

Notre Blog : Bambeckue.hautetfort.com Adresse Postale : 28, rue principale (Sylvie Germe)

La Boîte à Idées : 34, rue principale (Nathalie Devigne)



On se demande si réellement M. le Maire est contre le projet **puisque qu'il indique systématiquement son inquiétude face à l'ampleur du projet (3 052 porcs)** ; de ce fait, **l'installation d'une porcherie industrielle ne semble pas le gêner**.

Et nous pouvons être encore plus inquiets lorsque que nous constatons que lors du Conseil Municipal en date du 17 septembre, M. le Maire invite les conseillers à donner **un avis favorable** au plan d'épandage de la porcherie d'Houtkerque **pour à peine 1 972 porcs.**

C'est dit

« C'est l'ampleur de la porcherie qui m'inquiète ! Comment une telle structure fera-t-elle pour véhiculer autant de porcs dans une si petite voie de circulation. »

Grégoire Francke, maire de Bambecque



Ce n'est pas monsieur le Maire qui délivre les permis de construire, mais les services de l'état (DDE). Grégoire Francke n'est, bien entendu, pas favorable à ce projet en temps que Maire ni en temps qu'éleveur, vu l'ampleur de ce projet monté par une

**3 000 c'est de trop mais
2 000 porcs ça passe ?**

Monsieur le Maire informe que le Comité de concertation pour l'épandage de lisier... Monsieur le Maire informe qu'une enquête publique est en cours sur la demande présentée par la Société DICOPOR en vue d'exploiter un élevage porcin de 1972 animaux à Houtkerque. Il demande aux membres de bien vouloir donner leur avis. Après débat, le Conseil Municipal donne un avis favorable sur le plan d'épandage à condition qu'il soit enfouilli. Monsieur Pund informe que le curage des fossés a démarré pour le côté Est de Bambecque.



**POUR NOUS, C'EST NON A 200%
PAS DE NEGOCIATION POSSIBLE**

◆ Nous tenons à la **tranquillité** du village et à la **sécurité** pour nos enfants - **Allons-nous accepter cette circulation**

intensive ? ;

- ◆ Une industrie porcine qui ne rapporte rien au village - **Pollueur mais pas Payeur ? ;**
- ◆ Un épandage synonyme d'une pollution des nappes - Regardez la situation d'une porcherie de cette taille face à des pluies comme nous connaissons en ce moment - **Quelles répercussions à moyen et long terme sur l'Yser ?**
- ◆ **Devons-nous payer la réfection de nos routes** après le passage des camions à haut tonnage et des citernes de lisier ?
- ◆ Nous ne pouvons pas **accepter une usine à cochons** dans un village **se déclarant favorable au développement durable** et dépensant nos impôts pour des bâtiments H.Q.E. - Quelle cohérence ?
- ◆ Soyons solidaires des riverains qui ont investi sur une qualité de vie et participé à l'amélioration du patrimoine - **Qui va payer la moins-value de leur maison ?**
- ◆ Cet été, barbecue parfumé de lisier et partage de nos saucisses avec des mouches - **Est-ce cela « le bien vivre ensemble » ?**
- ◆ Nous sommes pour la protection et la valorisation de l'Yser - C'est notre patrimoine touristique - Investissons pour les générations futures et **pas pour des intérêts privés et individuels ;**
- ◆ Messieurs les élus, **écoutez enfin les Bambecquois** - vos habitants - et non les sirènes des producteurs de crise et leurs fournisseurs d'aliments ;
- ◆ Nous sommes **pour une Agriculture Paysanne, Biologique, Raisonnée et Responsable. Pourquoi favoriser une concurrence injuste vis-à-vis d'éleveurs responsables ?**



Alain Bonduaux, agriculteur à Bambecque

« Je fais partie des exploitants qui ont donné des terres pour l'épandage. J'ai été sollicité par un éleveur belge en 2007. Bien évidemment sa proposition était intéressante pour mes terres. Je suis gêné et mal à l'aise car je n'avais pas connaissance d'un tel projet sur Bambecque. Au niveau d'un plan d'épandage, on peut toujours se rétracter avec une période de préavis. Je vais étudier le dossier. »

**BRAVO M. BONDUAEUX
FELICITATIONS POUR VOTRE
PRESENCE ET VOTRE COURAGE**



« L'enquête publique a commencé, comment et quand faire connaître son avis ? »

➔ Le principe d'une enquête publique est là **pour vous permettre de donner votre avis**. Elle se déroule pendant un mois, soit du **23 Novembre au 23 Décembre**. Pour ce faire, un registre est mis à la disposition en mairie pour que chacun puisse y annoter son avis.

Votre avis doit y être inscrit :

- pour les personnes souhaitant faire simplement un écrit sur le registre, en vous rendant en mairie aux heures d'ouverture ;
- pour les personnes ayant des difficultés à écrire, en vous rendant en mairie les jours et heures de présence du commissaire enquêteur, en lui expliquant votre point de vue qu'il doit prendre en note. Autre possibilité, confiez votre avis à l'une de vos connaissances qui le met par écrit et le fera parvenir en mairie ;
- Pour les personnes souhaitant faire un argumentaire développé, vous pouvez écrire un courrier et le faire parvenir à l'attention du commissaire enquêteur en mairie. Il doit arrivé avant la clôture de l'enquête.

VOTRE AVIS COMPTE PLUS IL Y A DE MOBILISATION MOINS LA PORCHERIE A DE CHANCE DE PASSER

Votre avis doit en préambule **vous présenter** (pour information les avis anonymes n'ont aucune valeur): **Nom, Prénom, adresse et se terminer par votre signature.**



Nous proposons aux Bambecquois d'accueillir le commissaire enquêteur en mettant notamment une affiche très expressive aux fenêtres de nos maisons. Que ce soit dans le village comme à l'extérieur, car le commissaire sera amené à aller sur le terrain et il est important qu'il s'imprègne correctement de notre (mauvaise) humeur par rapport à ce projet.

Cet affichage a fait ses preuves par exemple à Oudezele contre un poulailler industriel.



« Enquête Publique, qu'écrivons-nous ? »

Chacun suivant son sentiment sur ce projet peut se prononcer et argumenter pour un avis favorable ou défavorable. Étant opposés à 200% au projet, nous vous suggérons des arguments défavorables, charge aux promoteurs de cette usine de défendre leur projet.

Vous pouvez vous inspirer des arguments de la page 2 mais aussi prendre contact avec l'association DEFI - M. Edmond KOCISZEWSKI - ou M. Jean DEROI.

Habitants des communes de Bambecque, Hondschoote, Houtkerque, Killem, Oost-Cappel, Expoëde, Tétéghem et Warhem,

Venez nombreux exprimer votre point de vue concernant la porcherie industrielle de Bambecque sur le registre de l'enquête publique qui aura lieu du

23 novembre au 23 décembre 2009

Ce registre ainsi que le dossier d'exploitation seront mis à votre disposition à la mairie de Bambecque aux heures d'ouverture de celle-ci :

lundi - mardi : 08h30 - 12h00 13h30 - 17h30
mercredi : 08h00 - 12h00
jeudi : 08h30 - 12h00 13h30 - 19h00
vendredi : 08h30 - 12h00

ouverture exceptionnelle les samedis pendant la durée de l'enquête publique
10h00 - 12h00
(dans la petite salle située derrière la mairie)

Votre avis compte, c'est l'occasion d'exprimer votre position sur ce projet. N'hésitez pas à venir !

Vous pouvez aussi adresser vos remarques par courrier à la Mairie à l'intention du commissaire enquêteur.

Si vous le souhaitez, vous pourrez également le rencontrer :

le lundi 23/11/2009 de 09h00 à 12h00,
le mercredi 02/12/2009 de 09h00 à 12h00,
le mercredi 09/12/2009 de 09h00 à 12h00,
le jeudi 17/12/2009 de 15h00 à 18h00,
le mercredi 23/12/2009 de 09h00 à 12h00.

Il répondra à vos questions.

**MOBILISONS NOUS !
APRES IL SERA TROP TARD !**

**EN 10 JOURS,
SEULEMENT 25 SIGNATURES ???
BATTONS-NOUS ! YES WE CAN**

jet ! » Pour Edmond Kociszewski, tout le monde est responsable de l'implantation d'un tel projet. Il a précisé : « pour moi le dossier n'est pas bon ! Le permis de construire fait état du 17 rue Ma Campagne alors que le projet devrait être implanté au numéro 7. » Il a tout de

➤ Pourquoi M. le Maire n'a pas refusé le permis dès le 6 juin 2009 - il y a déjà 5 mois - puisque comme l'a indiqué M. Kociszewski lors de la réunion publique - **en moins d'une heure, l'association DEFI a repéré 3 failles permettant de casser la demande de permis de construire sans passer par la case D.D.E. :**

➤ Une erreur dans l'adresse - **comment confondre les numéros 7 et 17 au niveau cadastral ?**

➤ La disparition d'une becque - **comment oublier l'existence d'un patrimoine naturel ?**

➤ La suppression d'une mare en toute illégalité - **comment prôner le développement durable ?**

➤ « Selon que vous soyez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir. » (Jean de la Fontaine) Lors d'un conseil municipal le Maire a expliqué aux conseillers comme aux auditeurs que de toute façon ce permis, l'éleveur l'aurait. Son dossier est réalisé par « des cabinets ». Traduction : « **On ne peut rien faire contre les puissants** ».

Alors que dans le cadre des affaires quotidiennes de



la commune, **il se dévoue corps et âme** pour écrire des missives, solliciter des gendarmes

pour des problèmes de parking, faire venir des huissiers, réclamer des déclarations de travaux en 6 exemplaires avec insistance pour de simples abris de jardin ou un changement de fenêtre, faire appel aux administrations quand la cantine n'est pas payée, ... Il est vrai que les Bambecquois ne font pas appel à "des cabinets".

Quelles sont les réelles priorités pour l'intérêt général ?

Frédérique WOJTKOWIAK
11 Rte de West Cappel
59470 Bambecque
06.03.45.22.90

Bambecque, le 18 novembre 2009

Mr Grégoire FRANCKE
Mairie de Bambecque

Copie à Mr J Schepman, Association DEFI

Monsieur,

Le projet de construction d'une porcherie de grande taille à Bambecque inquiète beaucoup de monde et vous même en premier lieu.

La réunion publique a montré que des recours existent notamment en ce qui concerne le permis de construire.

En outre, il semble que la mobilisation peut avoir un impact sur le dossier pendant l'enquête publique.

De plus, vous avez été comme moi je le pense, interpellé par l'intervention de Mr Bonduaux qui s'est senti intégré dans le projet sans réellement le vouloir.

Ainsi, je suis persuadé qu'il est de la responsabilité de la commune de se positionner quant au plan d'épandage de lisier. Sans omettre la position et le travail du monde agricole, il me semble incontournable de rencontrer de ce fait les agriculteurs afin de leur apporter un maximum d'informations sur ce sujet. Leur position reste prépondérante.

Cordialement.

ON NE SE FAIT PAS ENDORMIR !!!

CONTRE LA PORCHERIE LES BAMBECQUOIS AGISSENT :

=> **Venez au BARBECUE CITOYEN le SAMEDI 19 DECEMBRE DE 11h à 15h** où seront conviés nos élus du village, du canton, de la région et de la nation ... - Venez exprimer votre mécontentement collectivement **dans le cadre d'un moment de convivialité et du bien vivre ensemble.**

C'est très simple - comme une auberge « flamande » - chacun amène un plat, des saucisses ou des merguez, ... une chaise/une table pliante, son assiette, ses couverts et son verre ... Les tonnelles sont les bienvenues ... la bonne humeur aussi - C'est la fête des voisins !

LE LIEU : TRES SIMPLE IL VA SE FAIRE AU CENTRE DU VILLAGE ... SUIVEZ LE COCHON ...

BAMBECQUOIS, BAMBECQUOISE

C'est vous aujourd'hui qui décidez pour l'avenir de votre village.

Rendez-vous en mairie et faites connaître votre avis au commissaire enquêteur.



Des algues vertes en Bretagne ?

Non, celles-ci ont été prises en photo sur l'Yser en août 2006 entre le pont d'Herzeele et la Sale Becque